

e.107.3.- (10) ER/bi

Le 30 janvier 1974

NOTE

Visite à M. Graber de
l'ancien Président du Bangladesh,
M. Chowdhury

M. Chowdhury fait une visite de courtoisie en sa qualité de Représentant spécial du Gouvernement, avec rang, statut et privilèges d'un membre du Cabinet. Il a des mots aimables pour l'aide de la Suisse et pour l'Ambassadeur Schmidlin. Il déplore que le Pakistan mette tant d'obstacles à accueillir les 400.000 non-Bengalis qui se sont déclarés pour le Pakistan.

Je poursuis dans mon bureau l'entretien avec M. Chowdhury et M. Rahman, observateur et délégué permanents à Genève.

Mes interlocuteurs imaginent en effet que M. Chowdhury pourrait exercer des activités sui generis à partir de Genève où il aurait son siège. Je lui expose qu'une seule formule est concevable, celle d'assumer le rôle d'observateur et représentant permanents. Il se révèle que cette solution n'est pas de leur goût. M. Chowdhury préférerait être accrédité à Berne, quitte à exercer la majeure partie de ses activités à Genève. Je lui expose nos exigences quant à la résidence et à la chancellerie à Berne. Cela dit, je reconnais que si M. Chowdhury doit de toute manière se trouver en Suisse, il est préférable de l'avoir à

Copie à:

- M. l'Ambassadeur Dominicé
- M. l'Ambassadeur Gelzer
- M. l'Ambassadeur Wetterwald
- M. F. Pictet
- M. H. Rossi
- Ambassade de Suisse, Dacca
- Ambassade de Suisse, Kuala Lumpur



- 2 -

Berne / Genève plutôt que de voir le Bangladesh avoir son représentant avec résidence à Bonn.

Mes interlocuteurs réfléchiront. Je leur donne un délai de six mois pour que le statut de M. Chowdhury se trouve réglé. Dans l'immédiat, il peut être atteint par l'entremise de M. Rahman.

Direction
des organisations internationales

René Keller